

REUNION PUBLIQUE

Mercredi 21 juillet 2021

Aménagement de la traversée du bourg de CRESSENSAC

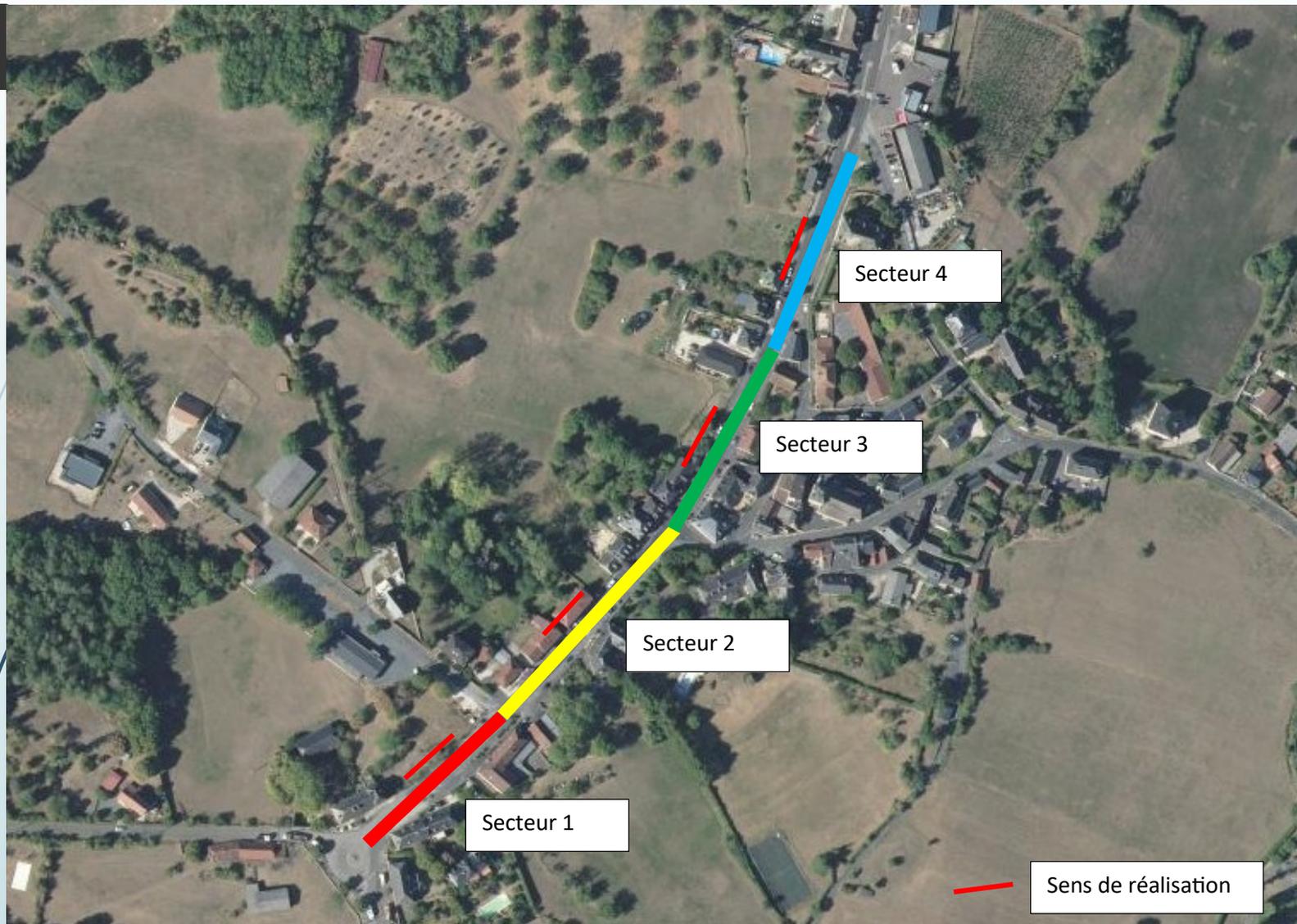
Enfouissement des réseaux BT, EP et Télécom

Renouvellement du réseau AEP

Aménagement VRD



LES TRAVAUX



LES TRAVAUX - DÉROULEMENT

Travaux en 2 phases : **La pose des réseaux** **L'aménagement VRD**

Phase 1 : La pose des réseaux

- Terrassement des tranchées sous les trottoirs
- Pose des réseaux AEP, BT, EP et télécom en tranchée commune
- Traversées de chaussée faites en forage dirigé
- Raccordement électrique BT et Brt
- Raccordement AEP

Phase 2 : L'aménagement VRD

- Terrassement et aménagement des trottoirs
- Pose des mâts d'éclairage public
- Dépose des poteaux BT et Télécom
- Réalisation des revêtements des trottoirs
- Pose du mobilier urbain

LES TRAVAUX - DURÉE

Durée totale des travaux : 11 mois
Septembre 2021 à juillet 2022

Phase 1 : La pose des réseaux

- Secteur 1 : du 6 au 24 septembre 2021
- Secteur 2 : du 27 septembre au 15 octobre 2021
- Secteur 3 : du 18 octobre au 12 novembre 2021
- Secteur 4 : du 15 novembre au 10 décembre 2021

Phase 2 : L'aménagement VRD

L'entreprise n'étant pas retenue à cet heure, nous ne connaissons pas le phasage précis par secteur, les travaux se dérouleront de janvier à juillet 2022.

Les travaux de raccordements et de reprises des branchements électriques seront confondus dans la durée totale des travaux.

- o Voirie

La voirie d'emprise départementale sera remise en état avec un revêtement de type enrobé.

- o Cheminement doux

Deux cheminements permettant d'obtenir une continuité PMR à minima de 1,4 m seront aménagés le long de la traverse. Des revêtements qualitatifs de type enrobé au liant incolore, pavé à joints engazonnés seront mis en œuvre afin de distinguer les zones piétonnes des zones de stationnements

Des traversées piétonnes seront matérialisées à la résine de type Pépite®. La signalisation verticale et horizontale sera complètement reprise.

- o Stationnement

Des stationnements longitudinaux à la voirie seront maintenus afin de préserver les commerces et activités présentes le long de la voie

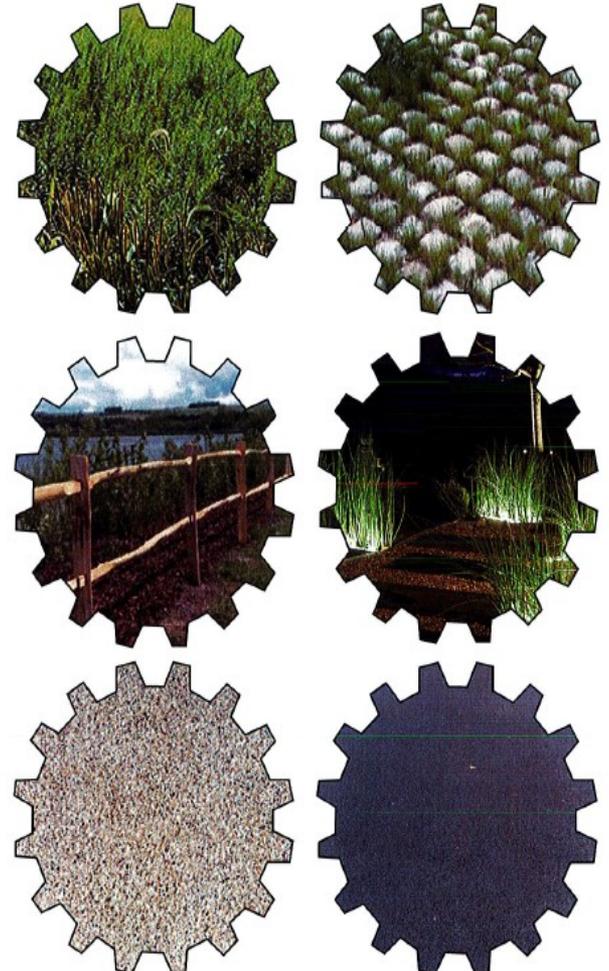
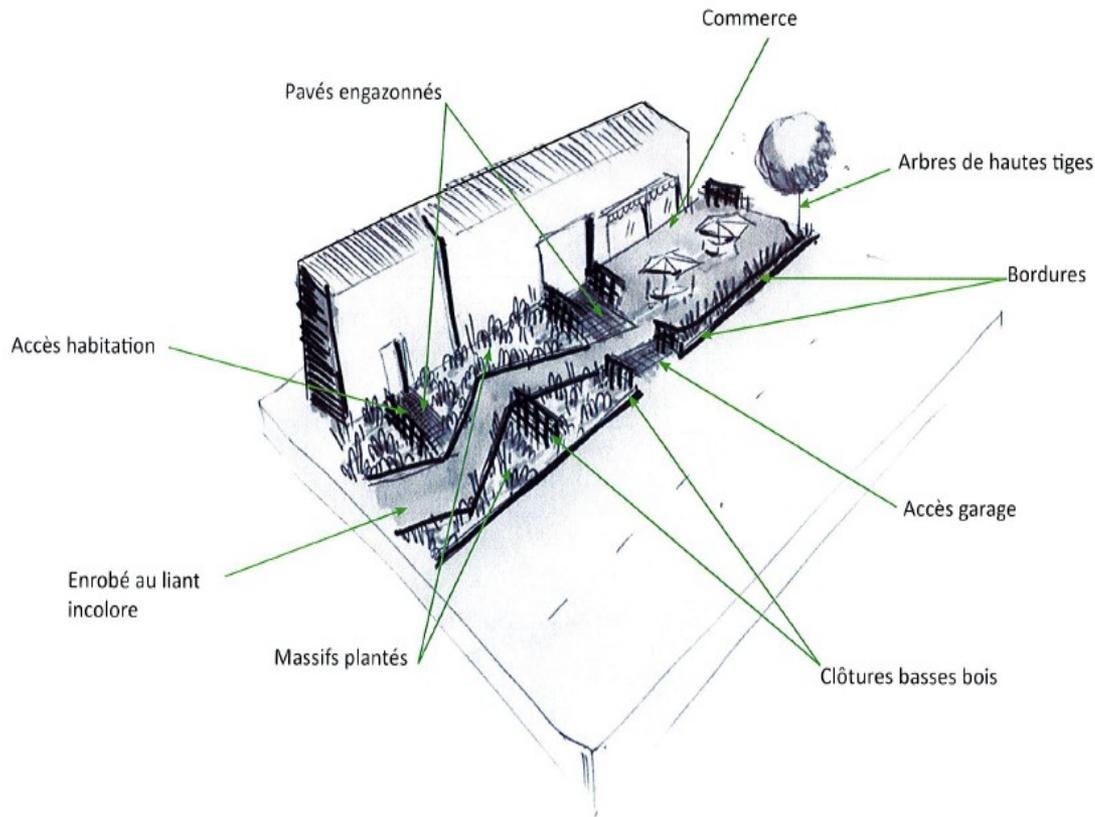
- o Espaces verts

Des espaces verts seront créés dans les zones de fortes largeurs, notamment à proximité du giratoire, mais également à proximité des restaurants et dès que l'emprise le permet.

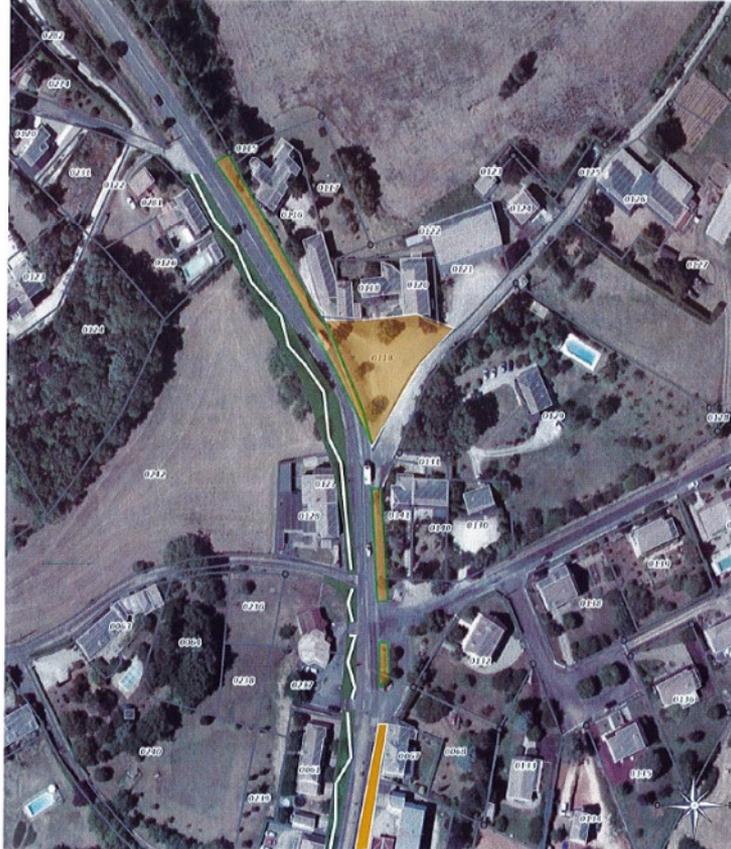
D'autres aménagements paysagers viendront agrémenter la traverse afin de créer des effets de parois qui impactent les automobilistes et favorisent la diminution de vitesse en traversée d'agglomération. Ces aménagements prendront la forme d'alignement de ganivelles, treillages, de haies et massifs arborés.



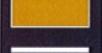
4 - PRINCIPE DE COMPOSITION



6 - SÉQUENCE 2 : ENTRÉE DE VILLE NORD : 200M



Légende

	Massifs Bas
	Cheminement piétonnier grave émulsion clair
	Parking castine calcaire
	Cheminement grave émulsion clair

